

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_063-DE

ENTREPRISE CLAVEL
Fermage de Droits Communaux
404 Rue de la Brosse, 42320, Farnay

VILLE DE RIVE-DE-GIER
DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC

CONTACT
lucasclavel@maisondesaudacieux.fr
06 45 27 81 04

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le



ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_063-DE

VILLE DE RIVE-DE-GIER
DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC
COMPTE RENDU FINANCIER
EXERCICE 2021
(01/07/2021 - 31/12/2021)

LES PERCEPTIONS

Illuminations	37,40
Marché de Noël	389,40
*1 Fête foraine	0,00
*2 Foire de la Saint-André	0,00
Commerçants Abonnés	50 458,06
Reversement électricité	3 039,40
Commerçants Passagers	13 958,10
*3 Terrasses	0,00
Hors-marché	1 054,50
Total des Perceptions	68 936,86

*1 La fête foraine ayant eu lieu avant la prise des fonctions, elle ne peut être prise en compte dans ce bilan (sa perception étant nulle)

*2 L'encaissement de la Foire de la Saint-André ayant été réalisé début 2022, le montant sera reporté dans le bilan de l'année suivante

*3 L'encaissement manqué des terrasses 2021 suite à la non-émission des arrêtés représente une perte estimée entre 4 500,00 € et 7 000,00 € (basé sur le bilan estimatif N-1 du précédent délégataire)

LES VERSEMENTS

Reversement électricité	3 039,40
Redevance forfaitaire	25 000,00
Total des Versements	28 039,40

LES CHARGES

Prorata frais de siège	0,00
Publicités	79,00
*1 Assurance RCP	424,80
Frais de déplacement	56,88
Restauration	62,00
Salaires placiers	12 610,55
Imprimerie	930,20
Stockage	107,10
Prorata Ex. Comptable	2 262,84
Prorata fourniture	1 785,45
Prorata affranchissement	108,20
Total des Charges	18 427,02

*1 Attestation assurance Responsabilité Civile Professionnelle disponible en Annexe.

LE RÉSULTAT

	Recettes	68 936,86
	Redevance forfaitaire	- 25 000,00
	Reversement électricité	- 3 039,40
*1	TVA 20%	- 8179,49
	Charges	- 18 427,02
*2	Résultat avant CS	14 290,95
*2	Résultat après CS	9 408

*1 TVA payée sur le total des recettes des droits de place moins la redevance et les branchements électriques (soit 20% de 40897,46)

*2 CS = Charges Sociales.

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le



ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_063-DE

VILLE DE RIVE-DE-GIER
DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC
ÉTAT ET TAUX DE FRÉQUENTATION
EXERCICE 2021
(01/07/2021 - 31/12/2021)

MARCHÉ DU MARDI

Abonnés	43 (29 duo Vendredi)
Dont Alimentaires	20
Dont Manufacturés	23
Passagers (taux moyen)	6 - 8
Fréquentation moyenne	50

MARCHÉ DU VENDREDI

Abonnés	97 (29 duo Mardi)
Dont Alimentaires	36
Dont Manufacturés	61
Passagers (taux moyen)	9 - 11
Fréquentation moyenne	107

MARCHÉ DU SAMEDI

Abonnés	6
Dont Alimentaires	6
Dont Manufacturés	0
Passagers (taux moyen)	0
Fréquentation moyenne	6

RÉCAPITULATIF

Abonnés	117
Dont Alimentaires	44
Dont Manufacturés	73
Passagers (taux moyen)	8
Fréquentation moyenne	70

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le



ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_063-DE

VILLE DE RIVE-DE-GIER
**DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC**
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE 2022

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- l'Entreprise participe au développement durable, notamment par le contrôle constant des déchets des forains lors de leurs départs des Marchés et des autres manifestations (et ce afin de laisser la place au plus propre pour faciliter le passage de l'entreprise de nettoyage), par la vérification des étales (propreté, distribution, etc.) et par l'émission d'avertissements en cas de non-respect du règlement.
- L'exercice 2021 n'ayant eu lieu que sur une demi-année (du 01/07/2021 au 31/12/2021), il n'y a pas eu de "mouvements d'abonnés" (cessation et vente d'emplacements, nouveaux abonnements, départs d'abonnés, etc.).
- La Délégation de Service Public n'étant qu'à sa première année, et cette dernière ne comprenant que deux trimestres, les détails des événements et animations ne peuvent être analysés au-delà des chiffres (de par l'absence de points de comparaisons, financiers, fréquentations, etc.)

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le



ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_063-DE

VILLE DE RIVE-DE-GIER
**DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC**
PROPOSITIONS D'ÉVÈNEMENTS
EXERCICE 2022

VIDE GRENIER

Caractéristiques

- Sur la *Place de la Libération*
- Bi-mensuel (possibilité d'augmenter la régularité selon la réussite de l'évènement)
- Valorisation d'une tarification exclusive

Questionnements

- Quelle période de l'année est la plus attractive et/ou est à favoriser selon la municipalité ?
- L'évènement se doit-il d'être réservé au particuliers, ou peut-il être mixte ?

MARCHÉ AUTOS ET MOTOS

Caractéristiques

- Bi-mensuel (possibilité d'augmenter la régularité selon la réussite de l'évènement)
- Valorisation d'une tarification exclusive
- Ouvert aux professionnels et particuliers

Questionnements

- Quel lieu de la ville est la plus attractive et/ou est à favoriser selon la municipalité ?
- Quelle période de l'année est la plus attractive et/ou est à favoriser selon la municipalité ?



MARCHÉ DU DIMANCHE

Caractéristiques

- Au sein du *quartier du Grand-Pont* afin de relancer une économie local.
- Tous les dimanches (il existait un marché ce jour, il y a plusieurs années)
- Un marché uniquement d'abonnés (peut être utile pour sélectionner plus justement les produits)

Questionnements

- Quelle organisation pour la nettoyage ? (est-ce que peut suffire l'engagement de la responsabilité des forains ?)
- Un trimestre de gratuité pour les forains qui prennent le risque de se lancer dans ce nouveau marché ? (aussi utile pour augmenter l'attractivité durant les premiers mois)
- Les deux parkings pensées pour ce marché (celui de l'enseigne *Netto* et celui de la Mosquée) appartiennent-ils à la commune ?

DIVERS ET EMBRYONNAIRE

- Un marché et/ou évènement intercommunal (système rarement vu qui peut être original et rassembleur)

- Anticipation de concepts afin de suivre les futures rénovations apportées au centre ville. Par exemple :
 1. Marquer la volonté d'une transition écologique avec la création d'un marché uniquement bio et/ou réservé aux artisans sur la *Place Pasteur*
 2. Organisation de mini-concerts en différents lieux pour suivre la rénovation du *Conservatoire de Musique*
 3. Proposer un cinéma en plein air annuel pour s'allier avec le *Ciné Chaplin*
 4. Une foire le long des futurs cheminements piétons de la *Colline du But*
 5. De nombreux projets peuvent être imaginés, que ce soit sur le *Jardin des plantes*, avec la *Médiathèque*, proche du *Pétanquodrome*, etc

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le



ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_063-DE

VILLE DE RIVE-DE-GIER
DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC
ANNEXES

ATTESTATION ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

EURL CLAVEL

Nous soussignés,

+Simple.fr, 2 rue Grignan, 13001 Marseille attestons par la présente que la Société

**EURL CLAVEL
404 RUE DE LA BROSSE
42320 Farnay**

a souscrit auprès de la compagnie GENERALI, 2 rue Pillet-Will 75009 Paris Cedex 09 un contrat d'assurances « Responsabilité Civile », sous le numéro **IARDGEN2104139034**

Période de validité : du **21/04/2021** au **20/04/2022**

Sont couvertes les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles : Organisation d'événements pour compte d'autrui hors évènements familiaux et sportifs

Prestations	Montants	Franchise par sinistre
Responsabilité Civile Exploitation		
Tous dommages confondus Dont :	8 000 000 € par sinistre	
- Faute inexcusable / Accidents du travail / Maladies professionnelles	1 500 000 € par période d'assurance quel que soit le nombre de victimes	Néant
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 000 000 € par sinistre	750 €
- Dommages immatériels non consécutifs	300 000 € par sinistre	750 €
- Dommages causés aux biens confiés et / ou prêtés (dommages matériels et immatériels consécutifs)	100 000 € par sinistre	750 €
- Vols, abus de confiance, escroqueries et / ou détournement des préposés ou négligences facilitant le vol	50 000 € par sinistre	750 €
- Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus (corporels, matériels et	750 000 € par période d'assurance	2000 € sauf au titre des dommages corporels

immatériels consécutifs)

Prestations	Montants	Franchise par sinistre
Responsabilité Civile après Livraison et / ou professionnelle		
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) Dont :	3 000 000 € par période d'assurance	
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 000 000 € par période d'assurance	750 €
- Dommages immatériels non consécutifs (y compris frais dépose / repose)	300 000 € par période d'assurance	750 €

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère et les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances.

Fait à **Farnay**, le **22/04/2021**

Anthony Jouannau
Directeur général



INTERVENANTS

- Yves Clavel (Placier, organisation et gestion)
- Bertrand Clavel (Placier, organisation et gestion)
- Roland Faure (Placier, organisation et gestion)

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le



ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_063-DE

C'est avec un véritable plaisir, que l'équipe de l'*Entreprise Clavel* remercie l'ensemble des membres de la municipalité de la ville de *Rive-de-Gier*, pour la confiance accordée.